****

**Option de participation progressive au programme Plantes saines par l’intermédiaire d’un module de lutte antiparasitaire**

**(gabarit de la section C)**

Les installations qui souhaitent participer au programme Plantes saines de manière progressive par l’intermédiaire d’un module de lutte antiparasitaire doivent remplir le présent gabarit (section C) en plus des sections A et B incluses à l’annexe 1 du module de lutte antiparasitaire visant la pyrale du buis pour décrire les systèmes et procédés de leur exploitation. Pour une orientation additionnelle, consultez l’annexe 3 (pyrale du buis).

|  |
| --- |
| **Installation et coordonnées** |
| **Nom de l’entreprise ou de l’installation** | **Nom de la personne-ressource de l’ICPC** |
| **Téléphone** | **Courriel** |

|  |
| --- |
| **C. ÉLÉMENTS DE BASE DE L’APPROCHE SYSTÉMIQUE** |
| **Catégorie** | **Détails** |
| *C.1 Personnel – Exigences additionnelles* | [ ]  Énumérez les rôles clés (responsable de la certification, responsable de la protection des cultures, auditeur interne, dépisteurs/inspecteurs de végétaux, propriétaire/exploitant); (Si vous identifiez les personnes selon le poste qu’elles occupent au sein de l’installation, vous devez aussi conserver la liste de leurs noms sous un pli distinct.) Désignez la personne chargée de mettre à jour cette liste et précisez l’endroit où celle-ci est conservée.[ ]  Décrivez les rôles clés et présentez une brève description des responsabilités et des exigences de formation connexes.[ ]  Conservez les attestations de formation. |
| *C.2 Statut de certification* | [ ]  Décrivez comment on peut vérifier que les plantes hôtes présentes dans l’installation satisfont à toutes les exigences de la norme de certification visant un ravageur en particulier : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *C.2 Expédition vers des installations certifiées en vertu du PCCP*  | [ ]  Si l’installation vend ses produits à des installations certifiées en vertu du Programme canadien de certification des pépinières (PCCP), ajoutez les exigences relatives à l’installation du client (vous pouvez ajouter ces exigences dans un document séparé).[ ]  S.O.\*REMARQUE : Les installations doivent être certifiées en vertu du Programme national de certification phytosanitaire « Plantes saines » (version 2.0) ou en vertu de l’option de participation progressive au programme Plantes saines par l’intermédiaire d’un module de lutte antiparasitaire visant un ravageur en particulier pour être autorisées à expédier des plantes hôtes certifiées vers des installations certifiées en vertu du PCCP. |
| *C.3 Utilisation d’un certificat phytosanitaire visant un ravageur en particulier délivré en vertu du programme Plantes saines* | [ ]  Détaillez la procédure d’obtention et d’utilisation du ou des certificats phytosanitaires visant un ou des ravageurs en particulier qui sont délivrés en vertu du programme Plantes saines et précisez qui est responsable de ce ou de ces certificats : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *C.4 Dossiers* | Conservez les dossiers suivants pendant au moins trois ans :[ ]  Formation sur le programme Plantes saines[ ]  Formation sur le dépistage d’un ravageur en particulier[ ]  Documents sur l’approvisionnement/l’achat et sur les ventes et les expéditions (7 ans)[ ]  Liste de fournisseurs de matériel végétal[ ]  Dossiers sur la multiplication[ ]  Inspection à la réception[ ]  Dossiers sur le déplacement des plantes[ ]  Dossiers sur le dépistage et le piégeage[ ]  Dossiers sur la lutte ou le traitement antiparasitaire[ ]  Inspection à l’expédition[ ]  Registre d’utilisation des certificats phytosanitaires visant un ravageur en particulier délivrés en vertu du programme Plantes saines [ ]  Rapports d’audit interne[ ]  Rapports d’audit externe[ ]  Autres (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *C.5 Audits* | Dressez la liste des employés chargés de mener les audits (internes et externes) et de corriger les non-conformités. La liste du personnel désigné est tenue à jour par xx et peut être trouvée dans xxx.[ ]  Conservez des exemplaires des documents suivants :* Rapport d’évaluation du module de lutte antiparasitaire
* Rapport d’audit externe initial de l’installation (liste de vérification)
* Tout rapport d’audit supplémentaire/récent, le cas échéant
 |
| *C.5.1 Audits internes* | [ ]  Décrivez comment et quand les audits internes se déroulent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_[ ]  Décrivez les critères qui sont utilisés pour vérifier la conformité durant les audits internes : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_[ ]  Décrivez le processus de correction des non-conformités décelées durant les audits (établissement d’un rapport sommaire, personne responsable, etc.) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *C.5.2 Audits externes* | [ ]  Décrivez comment et quand les audits externes se déroulent : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_[ ]  Décrivez le processus de correction des non-conformités décelées durant les audits (établissement d’un rapport sommaire, personne responsable, etc.) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |
| *C.6 Mises à jour du module de lutte antiparasitaire (sections A, B et C)* | [ ]  Décrivez comment et quand le présent document et le module de lutte antiparasitaire pertinent sont mis à jour, et qui est responsable de les mettre à jour, etc. : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |

|  |
| --- |
| **SIGNATURES – ENGAGEMENT ET APPROBATION** |
| **Énoncé d’engagement de l’installation** |
| **Notre installation confirme que l’information fournie sur cette demande est exacte et correspond aux activités ou mesures que nous mettons en œuvre pour participer de manière progressive au programme Plantes saines par l’intermédiaire d’un module de lutte antiparasitaire. Une signature n’est pas requise si le formulaire est soumis par voie électronique.** |
| **Nom du propriétaire ou du demandeur**  | **Signature** | **Date** |
| **Approbation administrative de la participation progressive au programme Plantes saines par l’intermédiaire d’un module de lutte antiparasitaire (à l’usage de l’ICPC seulement)**  |
| **Vérification faite par (nom)** | **Date de réception** | **Date d’approbation** |